

CARMIGNAC EMERGENTS A EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS



Durée minimum
de placement
recommandée :

5 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3	4*	5	6	7
---	---	---	----	---	---	---

FR0010149302

Reporting mensuel - 30/04/2026

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

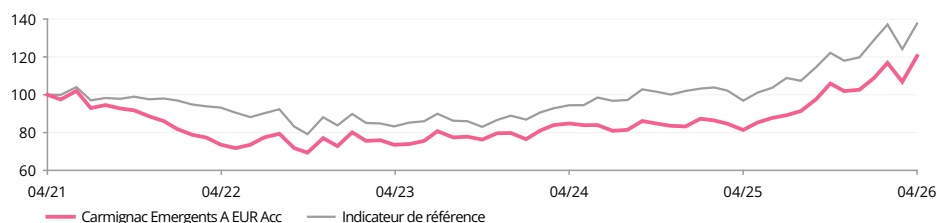
Carmignac Emergents est un fonds actions émergentes (UCITS) combinant une approche fondamentale des pays et une sélection rigoureuse des titres afin d'identifier les opportunités à fort potentiel de croissance sur le long terme au sein des marchés émergents. Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence, sur une durée supérieure à cinq ans. L'objectif d'investissement durable du Fonds consiste notamment à investir au moins 80% de ses actifs nets dans des actions d'entreprises considérées comme alignées sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. En outre, le Fonds vise des émissions carbone (tCO2/mUSD de chiffre d'affaire converti en euros ; agrégées au niveau du portefeuille ; scopes 1 et 2 du protocole sur les GES) de 50% inférieures à celles de son indicateur de référence.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le Fonds présente un risque de perte en capital.

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 5 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 30/04/2026 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)					Performances annualisées (%)			
	Depuis le 31/12/2025	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
A EUR Acc	17,22	14,85	48,06	63,77	20,45	125,53	17,82	3,79	8,47
Indicateur de référence	14,66	12,67	42,14	65,38	37,68	136,05	18,20	6,60	8,96
Moyenne de la catégorie	14,48	12,30	41,10	60,37	30,65	112,59	17,05	5,49	7,83
Classement (quartile)	2	1	1	2	3	2	2	3	2

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
A EUR Acc	23,14	4,63	9,51	-15,63	-10,72	44,66	24,73	-18,60	18,84	1,39
Indicateur de référence	17,76	14,68	6,11	-14,85	4,86	8,54	20,61	-10,27	20,59	14,51

STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	15,6	17,1	16,9
Volatilité du benchmark	14,2	14,8	15,5
Ratio de Sharpe	0,9	0,1	0,5
Bêta	1,0	1,0	1,0
Alpha	0,0	-0,0	0,0
Tracking error	5,9	7,1	7,0

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	17,7%
VaR de l'indicateur	15,2%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	14,9%
Liquidités et Autres	0,1%
Total	15,0%

Performances brutes mensuelles



X. Hovasse



N. Waistell

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	95,7%
Taux d'exposition nette actions	95,7%
Nombre d'emetteurs actions	39
Active Share	78,4%

FONDS

Classification SFDR : Article 9
Domicile : France
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : FCP
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 31/01/1997
Actifs sous gestion du Fonds : 1395M€ / 1636M\$⁽¹⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 03/02/1997
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 1369M€
VL (part) : 1738,50€
Catégorie Morningstar™ : Global Emerging Markets Equity

GÉRANT(S) DU FONDS

Xavier Hovasse depuis le 25/02/2015
 Naomi Waistell depuis le 07/05/2025

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

MSCI EM NR index.

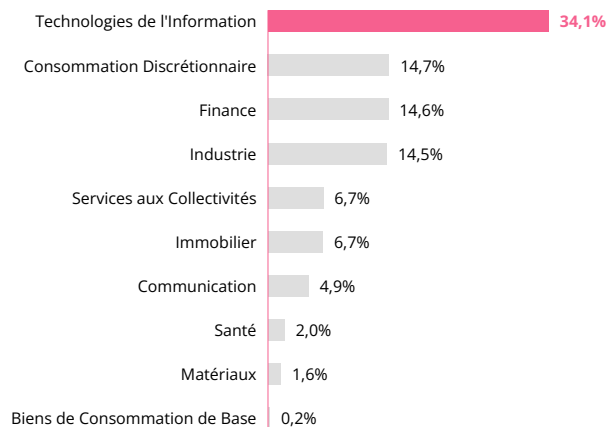
AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
 Minimum % d'investissements durables 80%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

ALLOCATION D'ACTIFS

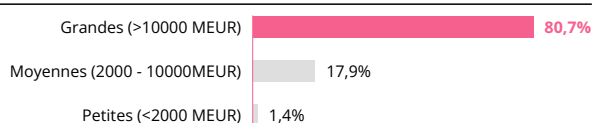
Actions	95,7%
Pays émergents	95,7%
Amérique Latine	14,9%
Asie	80,1%
Europe de l'Est	0,7%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	4,3%

RÉPARTITION SECTORIELLE



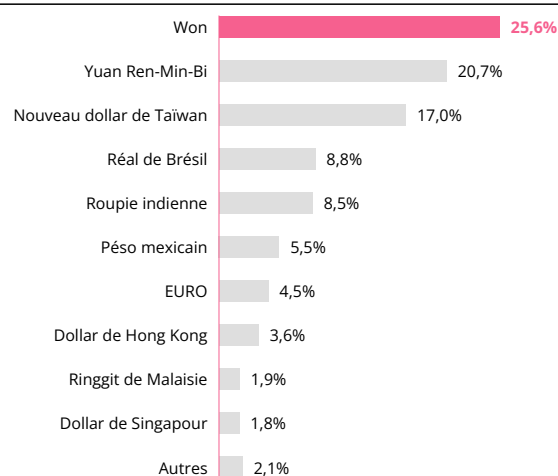
Poids rebasés

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION



Poids rebasés

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE

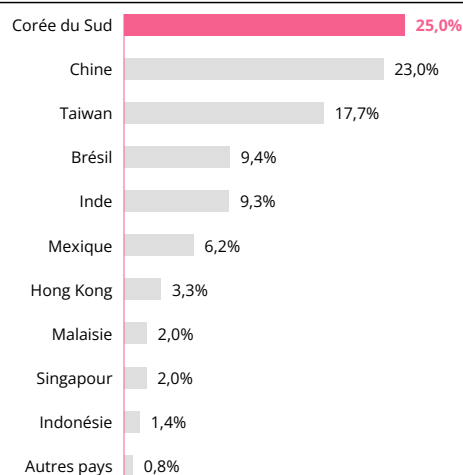


Expositions devises transparisées, basées sur le marché local des sociétés étrangères.

PRINCIPALES POSITIONS

Nom	Pays	Secteur	%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Taiwan	Technologies de l'Information	9,6%
SK SQUARE CO LTD	Corée du Sud	Industrie	6,7%
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	Corée du Sud	Technologies de l'Information	6,4%
SK HYNIX INC	Corée du Sud	Technologies de l'Information	5,4%
AXIA ENERGIA SA	Brésil	Services aux Collectivités	5,4%
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO LTD	Chine	Industrie	4,9%
GRUPO FINANCIERO BANORTE SAB DE CV	Mexique	Finance	4,0%
HYUNDAI MOTOR CO	Corée du Sud	Consommation Discrétionnaire	3,9%
ASIA VITAL COMPONENTS CO LTD	Taiwan	Technologies de l'Information	3,9%
TENCENT HOLDINGS LTD	Chine	Communication	3,7%
Total			53,8%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



Poids rebasés

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Après un mois de mars marqué par une forte volatilité, les marchés actions mondiaux et émergents ont nettement rebondi (MSCI EM +13%, Kospi +32%).
- Ce rebond a tout d'abord été soutenu par les annonces de cessez-le-feu en Iran ainsi que par la reprise de plusieurs cycles de négociations entre les dirigeants américains et iraniens. Bien qu'aucun accord concret n'ait été trouvé, notamment concernant l'enrichissement de l'uranium iranien, l'apaisement des tensions géopolitiques a permis au prix du pétrole de reculer sur la période et aux marchés actions d'évoluer en territoire positif.
- Dans un second temps, les marchés asiatiques ont été soutenus par le début de la saison de publication des résultats trimestriels, en particulier dans le secteur technologique. À cet égard, de nombreux acteurs de l'intelligence artificielle, notamment coréens et taiwanais, ont publié d'excellents résultats et perspectives. Ces performances ont été portées par l'accélération des investissements américains dans les puces mémoire et les semi-conducteurs, dans un contexte où la demande demeure supérieure à l'offre disponible.
- A cet égard, Taïwan est devenu la première pondération de l'indice MSCI EM devant la Chine, porté par la forte progression de TSMC, qui continue de bénéficier d'importants flux d'investissement liés à l'essor des composants liés à l'IA.
- Au Brésil, la banque centrale a abaissé son taux directeur de 25 points de base, à 14,5 %, dans un contexte de ralentissement de l'inflation domestique. Si cette baisse modérée reflète encore certaines incertitudes macroéconomiques, elle marque néanmoins le début d'un assouplissement monétaire graduel au regard du niveau toujours élevé des taux nominaux et réels dans le pays.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Sur le mois, le fonds a délivré une excellente performance, en surperformant son indicateur de référence.
- Notre exposition aux valeurs technologiques a été le principal moteur de performance, bénéficiant à la fois d'un environnement géopolitique plus favorable au Moyen-Orient et de publications de résultats solides au titre du premier trimestre 2026.
- Les principaux contributeurs ont ainsi été SK Hynix, qui a une nouvelle fois publié des résultats record, entraînant dans son sillage SK Square et Samsung Electronics. Nos positions taiwanaises ont également bien performé, notamment TSMC, Asia Vital Components, Elite Material et Lotes.
- CATL, leader dans la fabrication de batteries électriques pour véhicules et installations renouvelables, s'est distingué par des résultats particulièrement solides, avec un bénéfice en hausse de 49 % sur un an, tout en poursuivant ses investissements dans les ressources afin de sécuriser ses chaînes d'approvisionnement.
- Enfin, le portefeuille latino-américain a contribué positivement à la performance globale, porté par Axia Energia, qui a enregistré un rebond technique après le repli de son cours le mois précédent.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Malgré un environnement géopolitique plus incertain, nous restons constructifs sur les marchés émergents. Si certains facteurs de court terme — notamment la dynamique de croissance mondiale et le choc stagflationniste — sont moins porteurs, les moteurs structurels de la classe d'actifs demeurent pleinement en place. Le rôle central des marchés émergents dans les chaînes de valeur technologiques mondiales continue ainsi de soutenir la résilience des bénéficiaires.
- La croissance des bénéfices reste structurellement plus dynamique que dans les marchés développés, et les valorisations, demeurent attractives au regard des marchés développés.
- Dans un contexte géopolitique incertain, nous anticipons une volatilité accrue, et une plus grande dispersion entre pays, secteurs et valeurs — un environnement propice à une gestion active fondée sur la sélection de titres. La performance dépendra de plus en plus de la capacité à identifier des entreprises disposant d'un fort pouvoir de fixation des prix, de bilans solides et exposées à des tendances structurelles.
- Notre positionnement reflète cette approche, avec une préférence pour des entreprises offrant une forte visibilité sur leurs résultats, notamment dans les secteurs de la technologie, de l'énergie et de la révolution industrielle, le tout dans le respect d'une discipline stricte en matière de valorisation et de diversification.
- Ainsi, nous conservons une exposition significative aux acteurs clés de l'IA à Taïwan et en Corée, tout en renforçant des positions telles que CATL (électrification et solutions de stockage) et aux sociétés d'infrastructure au Brésil.
- Nous avons par ailleurs ajusté le portefeuille en prenant des profits sur certains titres taiwanais ayant fortement rebondi (Asia Vital, Lotes). À l'inverse, nous avons renforcé notre exposition à plusieurs positions chinoises existantes, qui ont moins bien performé (Tencent, Montage Technology). Nous avons initié de nouvelles positions sur VNET, opérateur de centres de données, ainsi que sur Han's CNC, fabricant chinois d'équipements pour circuits imprimés.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 9 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Un minimum de 80 % de l'actif net du Fonds est investi dans des placements durables alignés positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 5% et 35%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- L'univers d'investissement composé d'actions est activement réduit d'au moins 30%;
- Les entreprises considérées comme non alignées au regard de notre évaluation en matière d'alignement sur les ODD sont également exclues de l'univers;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 50% à celles de l'indicateur de référence.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	38
Nombre d'émetteurs notés	38
Taux de couverture	100,0%

NOTE ESG

Carmignac Emergents A EUR Acc	A
Indicateur de référence*	A

Source: MSCI ESG

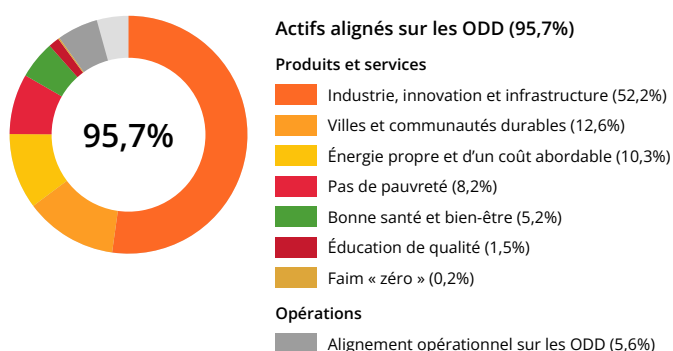
Source: Carmignac



01/2019

02/2020

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



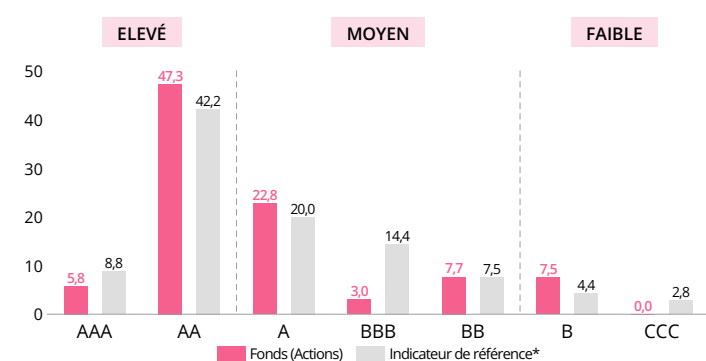
Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 94,2

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: MSCI, 30/04/2026. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
HONG KONG EXCHANGES CLEARING LTD.	3,1%	AAA
NEW ORIENTAL EDUCATION TECHNOLOGY GROUP INC.	1,5%	AAA
VOLTRONIC POWER TECHNOLOGY CORP.	0,9%	AAA
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO. LTD.	4,9%	AA
GRUPO FINANCIERO BANORTE SAB DE CV	4,0%	AA

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
SK SQUARE CO. LTD.	6,2%	A
AXIA ENERGIA SA	5,2%	BB
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO. LTD.	4,7%	AA
GRUPO FINANCIERO BANORTE SAB DE CV	3,7%	AA
ASIA VITAL COMPONENTS CO. LTD.	3,6%	AA

Source: MSCI ESG

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

* Indicateur de référence : MSCI EM NR index. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

GLOSSAIRE

Active share : L'active share d'un portefeuille mesure la différence de composition entre le Fonds et son indicateur de référence. Un active share proche de 100% indique qu'un Fonds a peu de positions identiques à son indicateur de référence et donc traduit une gestion active du portefeuille.

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Approche bottom-up : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

Approche top-down : Investissement top-down. Stratégie d'investissement où l'on choisit les meilleurs secteurs ou industries dans lesquels investir, d'après une analyse de l'ensemble du secteur et des tendances économiques générales (contrairement à l'investissement bottom-up).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

FCP : Fonds Commun de Placement.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Pondération active : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La valeur at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

ESG : E- Environnement, S- Social , G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie MSCI : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé). Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Minimum de souscription initiale ⁽¹⁾
A EUR Acc	03/02/1997	CAREMER FP	FR0010149302	Capitalisation	—
A EUR Ydis	19/06/2012	CAREDEI FP	FR0011269349	Distribution	—
E EUR Acc	30/12/2011	CAREMGE FP	FR0011147446	Capitalisation	—

(1) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

FRAIS

Parts	Coûts ponctuels		Coûts annuels		Coûts accessoires ⁽²⁾
	Coûts d'entrée	Coûts de sortie	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Coûts de transaction	Commissions liées aux résultats
A EUR Acc	Max. 4%	—	1,8%	0,35%	20%
A EUR Ydis	Max. 4%	—	1,8%	0,35%	20%
E EUR Acc	—	—	2,55%	0,35%	20%

(2) Prélevés sous certaines conditions.

Coûts d'entrée : Coût ponctuel à payer au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels. **Coûts de sortie :** Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit. **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation :** Estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière. **Coûts de transaction :** Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. **Commissions liées aux résultats :** Pourcentage maximum de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence, même en cas de performance négative, et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la Moyenne des 5 dernières années.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **PAYS ÉMERGENTS :** Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE :** L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/04/2026. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.